

LA LOI BACHELOT NUIT GRAVEMENT A LA SANTE

Démantèlement des Hôpitaux Publics
Privatisation

Forfaits, déremboursements, franchises...

LOI BACHELOT

- = Danger pour les Hôpitaux de Proximité
- = Danger pour le Centre Hospitalier de Vernon

Usagers, habitants, personnels hospitaliers et élus, ensemble pour défendre le droit à la santé !

**Carole DEPUSET (comité de défense des usagers),
Emmanuel COLLETIS (médecin hospitalier), Jean-
Claude NICAISE (syndicaliste à l'hôpital de Vernon)
et Jean-Luc LECOMTE (Maire-Adjoint de Vernon et
administrateur de l'hôpital vous invitent à une**

**réunion publique constitutive
de l'association de défense et de
développement du centre hospitalier de Vernon
mardi 14 avril à 20H15**

**Espace Philippe Auguste, Salle Maubert
avec la participation de Paul CESBRON
de la coordination nationale des comités de
défense des hôpitaux et maternités de
proximité et Bernard TEPER du collectif
contre les franchises médicales**

Sous prétexte de réorganiser l'offre de soins, Madame BACHELOT s'apprête, sous la directive de Nicolas SARKOZY, à démanteler le secteur hospitalier public en concentrant sur 250 Hôpitaux de Territoire (communautés hospitalières de territoires = CHT) les moyens dévolus à 1200 hôpitaux de proximité.
Amélioration des pratiques, optimisation des réseaux ?

Nul n'est dupe. Il s'agit de transformer les hôpitaux de proximité en services de médecine et long séjour au détriment des activités chirurgicales qui se verraient supprimées ou limitées à certaines heures ouvrables et transférées sur ces 250 hôpitaux de territoire. Le but ? Rentabiliser au détriment de la proximité.

Le discours est clair : « je veux mettre fin au déficit des hôpitaux publics d'ici 2012 » (Nicolas SARKOZY). 70% des hôpitaux publics sont en déficit.

La raison en est bien connue : La tarification à l'activité, base budgétaire des hôpitaux, sous-évalue systématiquement les activités les plus lourdes, celles prises en charge par les hôpitaux publics.

Ce déficit organisé sert de prétexte à fermetures, suppressions d'activités et concentrations. Loin d'y remédier, la Loi Bachelot aggravera la situation.

Nous avons la chance à VERNON de disposer d'un hôpital de proximité efficace doté d'une maternité, de services médicaux et chirurgicaux réputés, d'un service d'urgences ouvert 24/24h et d'un plateau technique conséquent.

Nous n'accepterons pas son affaiblissement et défendrons les termes de la Charte élaborée en présence de Monsieur Christian DUBOSQ, Directeur de l'Agence Régional de l'Hospitalisation.

-Le Centre Hospitalier Eure Seine est bi-site (EVREUX et VERNON)

-Les activités chirurgicales doivent être maintenues 24/24h à VERNON

-Les seules mutations sont volontaires.

La Loi Bachelot ne répond ni aux forfaits, ni aux remboursements, ni aux dépassements d'honoraires. Elle s'attaque aux fondements même de la Sécurité Sociale en faisant payer les franchises aux malades, rendus responsables de leur maladie.

Le droit à la santé est mis en cause.

Bulletin d'adhésion :

NOM : PRENOM : ADRESSE :
..... ADRESSE ELECTRONIQUE:

A renvoyer à Carole DEPUSET, 68 rue de la Marne 27200 VERNON